



La reconstruction du mur à Agonac a été possible grâce à la solidarité de l'Etat, du Grand Périgueux et du Département.
© Grand Périgueux

INSTITUTION

Le mur d'Agonac reconstruit grâce à la solidarité

Les élus du Grand Périgueux ont accordé à Agonac, en geste de solidarité, une aide exceptionnelle de 50 000€ pour la réfection d'un mur de 35 mètres de long, détruit à la suite d'un sinistre. Ce mur rénové a été inauguré. Retour en images !

Publié le 21 juin 2025



Détruit lors d'un sinistre, le mur de soutènement de la voie communale et situé rue de la Fontaine de Bezan à Agonac, reconstruit grâce notamment au Grand Périgueux, a été inauguré officiellement.

Inauguration sous un fort soleil

Beaucoup de solidarité

Un temps caniculaire avec des températures proches des 40° a servi de cadre à l'inauguration du mur situé rue de la Fontaine de Bezan à Agonac.

- › Christelle Druillole, Maire d'Agonac a rappelé combien ce mur *"avait donné du fil à retordre depuis février 2021. Grâce à la persévérance collective, à la détermination des élus, à la solidarité du Grand Périgueux et du Département, nous avons réussi à régler ce dossier."*
- › Jacques Auzou, Président de l'Agglomération du Grand Périgueux a aussi salué *"la détermination de la maire. Voici un exemple concret de ce à quoi sont parfois confrontés les élus."*



Il faut parfois se battre contre des injustices pour continuer d'offrir un service aux usagers, ici, permettre à tous d'emprunter à nouveau cette route située au coeur d'Agonac. Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux.

"Il s'agit d'un bel exemple de solidarité" ont poursuivi Germinal Peiro, Président du Conseil départemental de Dordogne et Serge Mérillou, Sénateur de Dordogne.

[Retour en images sur l'inauguration](#)

Maintenir un service à la population

Nicolas Dufaud, Secrétaire général de la Préfecture de Dordogne a insisté sur *"la manière dont les collectivités ont affronté le problème, faisant preuve de solidarité avec Agonac pour lui permettre de mettre en service cette route située au coeur du village. La vie d'un élu, ce n'est pas toujours de construire, c'est parfois aussi de réparer et de faire preuve de courage et de persévérance"*.



Parfois, les travaux engagés comme ceux de ce mur, ne sont pas toujours visibles mais ils servent à maintenir un service à la population. Face à une situation exceptionnelle, il est normal que l'Etat vous apporte tout son soutien. Nicolas Dufaud, Secrétaire général de la Préfecture de Dordogne.



Si le mur n'est pas inscrit dans l'acte de propriété, il est de la responsabilité des collectivités, considéré comme un accessoire de la voie publique sécurisant la voirie.

La reconstruction du mur à Agonac

Le financement

- › Etat : DETR 165 900 € HT
- › Grand Périgueux : Fonds exceptionnel de 50 000 € HT
- › Conseil départemental de Dordogne : 50 000 € HT
- › Agonac (Auto-financement) : 206 843,50 € HT

Total : 472 743,50€ HT

Les entreprises intervenantes dans la construction

› SPIE Batignoles

› Crobam

› Pierres de Limeyrat



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture
Lundi au jeudi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

› CONTACT